

encore remarquer que ceux qui les ont composés sont des hommes habiles et expérimentés auxquels manquent seulement un principe arrêté, un programme défini.

Cette indication, ce conseil de conscience dans une affaire délicate, définitive, peut maintenant aux conservateurs neutres, dans l'opposition, commettre leur responsabilité.

Il est évident que l'on ne peut pas chercher ailleurs le secret de la supériorité de la politique des principes, sur la politique d'expédients. C'est parce qu'ils savent où ils vont que les hommes de principe ont une marche assurée, une énergie féconde.

Jamais il n'a été plus utile de méditer sur cette vérité que la veille des élections générales.

Laissons maintenant M. Grévy et M. Gambetta discuter à perte de vue sur la réforme électorale, et disons hautement aux électeurs qui nous ont élus, nous nous voulons ! Notre conscience nous fait un devoir de le déclarer ; la Constitution révisable nous permet de dire franchement ce que nous pensons.

C'est en écartant les malentendus, en montrant ce que nous entendons, que nous rallierons les masses à notre cause. C'est en traçant un programme clair et c'est ce que nous pouvons, dit l'orateur, constituer un parti de gouvernement.

Le roi appelle avec la même bienveillance les ouvriers de la première et de la dernière heure. Or sont donc les Français qui resteront sourds à cet appel ?

Les hommes de principe de la République, parlons donc à cœur ouvert à la démocratie française. Disons-lui sans réticence ce que nous entendons faire. Au moment où nous lui signalons ses maux, indiquons-lui le remède. En nous attirant sur ses lèvres le sourire de la prochaine délivrance.

Parmi les adversaires que rencontre la politique des principes, il faut, dit l'orateur, signaler ceux qui prétendent que cette politique compromet les intérêts religieux. Bien que M. Lucien Brun leur ait déjà répondu, dit M. de Luppé, il n'est pas superflu de rappeler que l'idée chrétienne est indissolublement liée à l'idée monarchique.

La face des hommes de principe se redresse fermement, dit-il, le drap de la monarchie sous les pieds duquel on sent battre à l'aise son cœur de chrétien et de Français.

Ces paroles sont suivies de frénétiques applaudissements.

À la fin de la séance, M. Lucien Brun adresse encore à l'auditoire quelques paroles émus et le conseil se sépare, disant que ce qu'il faut à la France, ce n'est pas une monarchie, mais la monarchie.

Son dernier mot est une prière : Dieu sauve la France !

— COULOGNE. Desirez l'assassin de Coulogne, les conditions de son arrestation, le procès, la défense et ce qui se trouve en cas de légitime défense et que ce n'est que lorsqu'il a été arrêté par les gendarmes de Coulogne, lorsque son adversaire l'ayant pris à la gorge, essaya de le frapper, qu'il lui aurait porté le coup de couteau qui est le seul à rester qu'il n'ait frappé à ce qu'il dit.

Il avoua s'être enfoncé à travers le champ où l'on a retrouvé l'impression de ses pas, et avoir pris un sentier qui passe derrière le couvent de Coulogne, pour retourner chez lui, et être rentré à 11 heures et demie, dans un état de surexcitation facile à comprendre.

M. Herberich pour lui, l'autopsie du cadavre prouve que Desrests ment, attendu que la victime n'est pas morte de la blessure, mais d'un coup de feu, au-dessus des sources et de plus, qu'elle avait la mâchoire inférieure brisée fracturée et que l'arme à feu avait fait de trois centimètres environ, ce qui démontre que Desrests s'est acharné sur sa victime.

— DUNKERQUE. L'affaire Fautrier, contre le *Fleur de Desquères*, est venue hier samedi devant le tribunal correctionnel de cette ville. L'incrimination prenant des proportions graves, le ministère public a demandé la remise de l'affaire au 7 mai prochain.

Le tribunal a accédé.

— DOUAI. — La Société de Géographie de Douai prépare au moment de nos conférences et des excursions de jeunes gens.

La première conférence sera donnée par M. Jules de Guers sur le Japon.

Dans la seconde, un conférencier distingué traitera les Alpes.

— ABRAS. — Un décret vient d'autoriser la construction du canal de Lens à la Delle.

Peut le mercredi 23 courant, à 8 heures, en 31 même égale.

Correspondance

Les articles publiés dans cette partie du *Journal* n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Le dernier vote du Conseil municipal et les marchands de Roubaix.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*, le Conseil municipal de Roubaix, par son séance extraordinaire, a voté une somme de 50,000 fr. destinée à l'établissement de fourneaux économiques. Une commission a été chargée de les organiser.

Les marchands intéressés dans cette affaire voudraient savoir de quelle façon seront approvisionnés les dits fourneaux. Nous résumerons dans la dernière chronique, ce que nous en avons vu.

Il est urgent de le savoir, afin que les intéressés, chacun selon sa partie, prennent leurs mesures : les fourneaux devant fonctionner la semaine prochaine.

Nous espérons, Monsieur le directeur, que vous voudrez bien insérer notre lettre dans votre estimable journal, et recevoir nos sincères salutations.

Plusieurs intéressés.

Belgique.

COUR D'ASSISES DE GAND

Assassinat de la rue du Blanc-Baillet

C'est aujourd'hui que commencent devant la cour d'assises de la Flandre Orientale, les débats de l'affaire Dobbelaere. Ce journal a publié, le premier, il y a six semaines déjà, l'acte d'accusation.

Nous résumerons dans la chronique de ce jour'hui la partie relative à l'acte d'accusation, à ses aveux et à ses réticences. Lorsque Dobbelaere fut arrêté et fut interrogé sur la venue des titres qu'il avait remis à Roubaix, ainsi que sur le marché qu'il avait voulu conclure à Lille, il nia d'abord énergiquement ces faits.

Mais il se rétracta aussitôt et avoua. Toutes les particularités relatives à son arrivée à Bruxelles, à son séjour en cette ville, à ses visites chez les changeurs, aux faux noms qu'il avait pris, furent pour lui, tout d'abord, l'objet de vives dénégations. Mais, lambeau par lambeau, la vérité lui échappa.

Il fallut pour cela des interrogatoires multiples, des confrontations répétées, devant lesquelles, vaincu par l'évidence, Dobbelaere dut convenir de tout. Cependant il nia toujours et nie encore être l'auteur de la mort des dames Watline, et il est évident que si l'on n'avait eu que sa parole, on n'aurait pu croire à son culpabilité.

Où Dobbelaere reconnait, il le faut bien, avoir eu en mains des valeurs qui ne lui appartenaient pas, en avoir négocié qui ont appartenu aux dames Watline, mais il nie et prétend que l'accusation qui planait sur lui. Voyons donc l'étrange et incroyable version qu'il nous donne. Ce serait le 15 août, à 8 heures et demie du soir, qu'il aurait trouvé un paquet de valeurs, à Lille, dans la rue des Stations. C'était la première explication de Dobbelaere. Elle n'est pas vraie : le 15, Dobbelaere n'a pas eu un moment seul, s'il est fait une telle affirmation, il faut qu'il ait eu avec lui un accompagnant s'il en serait aperçu.

L'objection lui fut faite, et l'accusé changea de version. C'était le lundi, le 16 août au matin, à sept heures, lorsqu'il est parti pour Roubaix, qu'il a trouvé le paquet. Autre mensonge. D'abord il n'est pas parti le matin à sept heures. Ensuite, il n'est pas parti à Roubaix, qu'il avait suivi pour se rendre à Roubaix : la rue des Stations n'y était pas comprise. Interrogé sur le point de savoir pourquoi il avait d'abord indiqué la date du 15 comme celle à laquelle il avait trouvé les valeurs, il s'est borné à répondre : « Je ne sais pas. » Mieux encore : il affirmait avoir trouvé les titres que le lundi 16 août, et cependant, la veille, à Roubaix, devant le sieur Wantier, nous l'entendons se vanter de posséder des actions. Or, Dobbelaere, à ce moment, était pour ainsi dire sans ressources.

En résumé, Dobbelaere avoue avoir négocié à Roubaix les 4 obligations Paris 1865 ; et n'avoir emporté à Bruxelles 3 titres de rente française de 500 fr. chacun. Mais les valeurs indiquées dans l'acte d'accusation s'élevaient à environ 100,000 francs. Qu'a-t-il fait des autres titres ? La crainte l'a pris : il savait avoir fait mal et en s'appropriant ainsi une fortune que le hasard avait fait tomber entre ses mains, et le lundi soir, à 9 heures et demie, pendant qu'il se trouvait seul avec sa femme, faisant ses malles, il est descendu, à courir jusque dans la rue de la Justice, et a jeté par la fenêtre des valeurs trouvées le matin (sauf les 3 titres qu'il a emportés à Bruxelles), et ce à l'endroit même où il les avait trouvées.

Reste à savoir, et c'est ce que le jury appréciera ce moyen de défense.

Audience du 21 mars.

L'audience s'ouvre à 9 heures 40, par l'appel nominal et le tirage au sort des jurés. L'affaire devant avoir une durée considérable, on adjoint au jury, le juré supplémentaire, conformément à la loi qui a organisé pour les cas de ce genre les « grandes assises ».

Une foule énorme se presse dans la salle, dans les couloirs, dans la cour, dans la rue Basse-des-Champs et sur la Place du Commerce. Les abords du Palais de Justice, sont assiégés par des groupes qui discutent avec animation sur l'issue probable ou possible du procès. A l'audience même, l'agitation n'est pas moins grande.

Les tables de la presse s'étendent sur toute la largeur de la salle. Il n'y a pas moins de 20 journaux représentés à cette cause célèbre et parmi eux : *l'Echo du Nord*, le *Progès*, le *Petit Nord*, le *Mémorial de Lille*, le *Journal de Roubaix*, la *Gazette de Bourbourg*, le *Courrier d'Armentières*.

À 10 heures et quart, l'accusé est introduit. C'est un homme élancé, à figure assez distinguée, moustache fine, il est vêtu avec élégance, recherche même, et s'avance d'un pas ferme et assuré dans l'enceinte, sans embarras, sans paralysie, le moins de moindres embarras par l'appareil solennel des audiences d'assises.

La première séance, M. de Gamond, substitut du procureur général, remplit les fonctions de ministère public et M. Farmentier, greffier en chef, celle de greffier.

L'accusé déclare se nommer Dobbelaere Omer, âgé de 24 ans, né à Bassevelde, ayant demeuré en dernier lieu à Marckkerke, précédemment à Lille, où il exerçait la profession d'employé.

La défense proteste contre la mise au secret de Dobbelaere et déclare que celui-ci ne comparait que sous la réserve de tous ses droits, sa défense ayant pu être trouvée par lui-même au secret.

Le 7^e témoin, M. Meyer, agent de change à Bruxelles, avertit la cour par télégramme qu'il ne peut se présenter à l'heure fixée, ayant manqué de train.

Les débats auront lieu en français, conformément au vœu de l'accusé.

Le greffier commence la lecture de l'acte d'accusation, le plus récent connu de nos lecteurs, nous ne l'analyserons pas.

Profusions de ce temps pour jeter un coup d'œil sur la cour.

Le président, M. de Gottal, est âgé de 45 ans, et il écoute avec indifférence la lecture de l'acte d'accusation, en se contentant de quelques remarques. Quoique très-intelligent, il ne joue pas une grande réputation comme magistrat. Il a professé à l'Université de Gand, avant d'entrer dans la magistrature, où il débuta comme substitut à Bruges.

Après l'acte d'accusation, le greffier lit le partage du passif dans les communautés. Comme président de la cour d'assises, il pourra donner de nouvelles preuves de son esprit méticuleux qui est sa caractéristique.

M. de Gamond, qui occupe le siège du ministère public, a débuté comme substitut à Bruges. C'est un homme de principes, qui élabora, à l'origine de l'existence de la Belgique comme nation indépendante, la constitution du jeune pays.

La physiologie est éveillée, bienveillante. C'est un magistrat calme, presque placide. Son éloquence lui a valu une renommée justifiée : le talent est, du reste, héréditaire dans cette famille.

Le premier défenseur, M. Herman de Baese, un jeune avocat de mérite est ancien élève de l'Université de Gand. Il est connu par une traduction flamande du code de procédure pénale (1878) et par une autre traduction parue en 1883 du code de commerce. Il a collaboré à un traité sur les assurances. Il vient d'achever un commentaire législatif du code de commerce, en collaboration avec un de ses collègues du barreau, M. Albert Nyssens, jeune et éminent publiciste. Ce dernier ouvrage est sous presse.

Le second défenseur, M. Beggeren, jeune avocat de cette ville, est élève de l'Université catholique de Louvain, où il a passé avec le plus grand distinction tous ses examens, y compris celui de docteur en sciences politiques et ministérielles. Il a écrit un traité d'assurances publié par Me De Baets et qui jouit d'une autorité considérable en la matière. M. Beggeren jouit d'une bonne réputation au barreau.

L'acte d'accusation ne fait pas une profonde impression : on le trouve généralement empreint d'un romantisme plus digne de Ponson du Terrail que d'un magistrat. Les faits sont exposés avec une précision et une clarté qui ne soulèvent aucune objection. Les faits sont exposés avec une précision et une clarté qui ne soulèvent aucune objection. Les faits sont exposés avec une précision et une clarté qui ne soulèvent aucune objection.

Le public est plus nombreux encore, si c'est possible : on étouffe. Derrière les bancs du jury règne une certaine gêne, les témoins, très nombreux. Le fond de la salle est plus qu'un comble, dirai-je, pour rendre à l'écoulement, qu'on y remarque, la salle est, du reste, très propre et assez confortablement aménagée, surtout la partie réservée au public, qui est à l'ordinaire en proportion du reste. Un tableau sans mérite, appendu au fond de la salle, en face du crucifix, représente un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix.

Le public est plus nombreux encore, si c'est possible : on étouffe. Derrière les bancs du jury règne une certaine gêne, les témoins, très nombreux. Le fond de la salle est plus qu'un comble, dirai-je, pour rendre à l'écoulement, qu'on y remarque, la salle est, du reste, très propre et assez confortablement aménagée, surtout la partie réservée au public, qui est à l'ordinaire en proportion du reste. Un tableau sans mérite, appendu au fond de la salle, en face du crucifix, représente un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix.

Le public est plus nombreux encore, si c'est possible : on étouffe. Derrière les bancs du jury règne une certaine gêne, les témoins, très nombreux. Le fond de la salle est plus qu'un comble, dirai-je, pour rendre à l'écoulement, qu'on y remarque, la salle est, du reste, très propre et assez confortablement aménagée, surtout la partie réservée au public, qui est à l'ordinaire en proportion du reste. Un tableau sans mérite, appendu au fond de la salle, en face du crucifix, représente un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix.

Le public est plus nombreux encore, si c'est possible : on étouffe. Derrière les bancs du jury règne une certaine gêne, les témoins, très nombreux. Le fond de la salle est plus qu'un comble, dirai-je, pour rendre à l'écoulement, qu'on y remarque, la salle est, du reste, très propre et assez confortablement aménagée, surtout la partie réservée au public, qui est à l'ordinaire en proportion du reste. Un tableau sans mérite, appendu au fond de la salle, en face du crucifix, représente un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix.

Le public est plus nombreux encore, si c'est possible : on étouffe. Derrière les bancs du jury règne une certaine gêne, les témoins, très nombreux. Le fond de la salle est plus qu'un comble, dirai-je, pour rendre à l'écoulement, qu'on y remarque, la salle est, du reste, très propre et assez confortablement aménagée, surtout la partie réservée au public, qui est à l'ordinaire en proportion du reste. Un tableau sans mérite, appendu au fond de la salle, en face du crucifix, représente un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix.

Le public est plus nombreux encore, si c'est possible : on étouffe. Derrière les bancs du jury règne une certaine gêne, les témoins, très nombreux. Le fond de la salle est plus qu'un comble, dirai-je, pour rendre à l'écoulement, qu'on y remarque, la salle est, du reste, très propre et assez confortablement aménagée, surtout la partie réservée au public, qui est à l'ordinaire en proportion du reste. Un tableau sans mérite, appendu au fond de la salle, en face du crucifix, représente un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix.

Le public est plus nombreux encore, si c'est possible : on étouffe. Derrière les bancs du jury règne une certaine gêne, les témoins, très nombreux. Le fond de la salle est plus qu'un comble, dirai-je, pour rendre à l'écoulement, qu'on y remarque, la salle est, du reste, très propre et assez confortablement aménagée, surtout la partie réservée au public, qui est à l'ordinaire en proportion du reste. Un tableau sans mérite, appendu au fond de la salle, en face du crucifix, représente un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix.

Le public est plus nombreux encore, si c'est possible : on étouffe. Derrière les bancs du jury règne une certaine gêne, les témoins, très nombreux. Le fond de la salle est plus qu'un comble, dirai-je, pour rendre à l'écoulement, qu'on y remarque, la salle est, du reste, très propre et assez confortablement aménagée, surtout la partie réservée au public, qui est à l'ordinaire en proportion du reste. Un tableau sans mérite, appendu au fond de la salle, en face du crucifix, représente un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix, qui est un tableau de la ville de Roubaix.

blanchis de chair, le toit est com posé de perches réunies par des cordes et recouvertes d'écorces. Quelques petites ouvertures pratiquées dans les murs servent de fenêtres.

Les maisons des indigènes sont de forme circulaire, petites et basses. On les voit dans les environs de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Au marché on peut se procurer à bon prix toutes sortes d'aliments, des bêtes à cornes, et même des esclaves. Nous achetés-nous à quelques heures, raconte notre compatriote, un pauvre garçon de 9 ans; il nous coûta 5 paquets de sel avant une rumeur folle de ses fr. Le maître était tout nu et nous eût été criable, en voyant s'élever son père inhumain, et se précipiter sur son fils, nous eût été bien vite à la pelle, nous en ferions un bon chrétien et un homme libre. Soit dit en passant, les négrillons du Tanganyika trouvent tout habituellement, les fillettes seules se passent d'ordinaire un morceau d'écorce autour des reins.

Les crocodiles abondent dans les eaux de la région des lacs intérieurs de l'Afrique, leur voracité est extrême, ils attaquent les bœufs, les chiens, les enfants au fond ; un enfant de 13 ans, appartenant aux missionnaires, devint, le mois d'octobre, la proie de deux crocodiles, les deux fils de ce même enfant furent également dévorés.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

Le frère Max a été tué. Comme tout, la mission de Tronda de belles valeurs remarquables par leur rareté et les prodigieuses longueurs de leurs cornes. Ce ne sont pas de bonnes laitières, mais elles donnent du bon lait.

français décidés à faire respecter les droits de nos nationaux, qui ont été dédaignés par les violés.

M. Gambetta inquisiteur.

M. Gambetta, inquisiteur, a dit dans ses amis, entre autres M. Philippoteaux, est monté très inquiet sur le résultat du scrutin, et a envoyé un de ses rédacteurs auprès du roi Georges de Grèce.

L'interpellation Thomson.

M. Constant, ministre de l'intérieur, a eu ce matin un long entretien avec M. de Grévy, gouverneur général de l'Algérie. Le sujet de conversation était l'interpellation de M. Thomson qui aura lieu demain à la Chambre.

Mort de M. Froust.

On annonce la mort, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, de M. Paul-François Froust, ancien ingénieur des constructions navales, ancien maire de Niort, officier de la Légion d'honneur.

Une réception à l'Académie.

M. Rousset, le nouvel académicien, ayant fait savoir jeudi dernier, à l'illustre compagnie, qu'il serait prêt à prononcer son discours au commencement du mois prochain, la date de sa réception a été fixée, d'une manière définitive, au jeudi 7 avril.

Démision de M. Andrieux.

Ce matin, on parlait vaguement de la démission prochaine de M. Andrieux.

Les doctes de Chartres.

Grenoble, 29 mars. — La Semaine religieuse de Grenoble a eu l'honneur d'être discutée le tableau des dons innumérables que la charité des RR. PP. Chartres a répandus dans le diocèse. La première liste comprend le total énorme de deux millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq francs donnés aux pauvres, aux incurables, aux vieillards, à la reconstruction des écoles, des presbytères et des églises. Pour relever le bourg de Saint-Laurent, un grand parti a été pris par le feu, il a été payé un premier mémoire de 1,055,000 francs.

Les nihilistes français.

Les rédacteurs du *Citoyen*, qui tous ou presque tous ont fait un nom dans le journalisme de la Commune, se déclarent « solidaires » de M. A. Secondin, poursuivi pour son apologie de l'assassinat dont le jour a été la victime. Leur protestation porte en tête les noms de MM. Jules Valet, Malou, Cladel et Courret.

La question grecque.

Paris, 29 mars. — Le *Figaro* de ce matin publie un extrait d'une conversation qu'un de ses rédacteurs a eue avec le roi de Grèce.

Après notre conférence, le roi a dit avoir fait alléger les achats d'armes d'abord commandés en France.

Le roi Georges aurait dit entre autres choses : « La France est devenue hostile à la Grèce, Gambetta est toujours philhellène, mais ses intentions sont pacifiques. »

La santé du roi de Suède.

Stockholm, 29 mars. — On mande de Stockholm, que le roi de Suède se porte mieux ; la température du corps est normale ; la toux est légère. Le prince royal est arrivé et a été nommé régent jusqu'à complet rétablissement du roi.

L'impératrice d'Autriche.

S. M. l'impératrice d'Autriche doit prochainement quitter l'Angleterre.

D'après ce que nous écrit notre correspondant de Vienne, dit le *Citoyen*, le souverain autrichien arrivera à Londres le 27 mars, repartira pour Paris, où elle passera deux jours, et sera dans sa capitale le 3 avril.

Contre un journal danois.

Copenhague, 29 mars. — Un des rédacteurs d'un journal socialiste de Copenhague, poursuivi sur la demande de la légation russe à été, aujourd'hui, mis en état d'arrestation.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui.

Arrêté du ministre des finances relatif à l'emprunt d'un milliard en rentes 3 p. 100 amortissables, et portant que le remboursement des neuf dixièmes de sommes versées pour toutes les souscriptions de 3,000 fr. de rente et au-dessus.

PARTIE NON OFFICIELLE

Circular du ministre de la guerre relative à l'établissement des élèves de l'école militaire d'infanterie.

Le vicomte de Sainte-Gema, conseiller-général appartenant à la droite, avait donné sa démission et se représentait devant ses électeurs.

Il avait pour opposant M. Hébrard, sénateur de la Haute-Garonne.

M. Hébrard a été élu par 351 voix contre 387 à M. Hébrard, sénateur de la Haute-Garonne.

Arrestation d'un voleur.

Le gendarme de Langrottes a arrêté le nommé Patrolier, âgé de 29 ans, ancien véritable des bureaux de recettes, du chemin de fer du Midi, en fuite depuis le 1^{er} janvier dernier, après avoir emporté 35,000 francs pris dans la caisse de la Compagnie.

Réception au Vatican.

Rome, 29 mars soir. — Le pape a reçu aujourd'hui les représentants des sociétés catholiques de Rome, qui rendent le souvenir d'avoir promu le jubilé. Le pape a répondu par quelques mots bienveillants à l'adresse des sociétés catholiques.

On assure que M. Bière sera l'un des délégués italiens à la conférence mondiale de Paris.

Nouvelles d'Amérique.

Le président Garfield a donné au gouvernement d'Utah l'assurance qu'il était déterminé à faire tout son possible pour supprimer la polygamie.

Une tempête de neige, la plus violente de ces années, a sévi le 28 mars sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Les communications par les chemins de fer sont de nouveau interrompues.

Il y a eu une éruption de la commission pour l'Exposition de 1883. On annonce plusieurs autres souscriptions, formant un total qui s'élève en ce moment à un million de dollars.

Les Anglais en Afrique.

Londres, 29 mars. — On continue de faire des préparatifs pour envoyer des renforts au cap. Le dernier transport partira mercredi.